



MORBIHAN



CTL du 18/01/2021 - Liminaire intersyndicale

Monsieur le Président,

Ce lundi 18 janvier, est convoqué en deuxième instance, comme chaque année le Comité technique local (CTL) 'emplois'.

Lors de la 1ère convocation, l'intersyndicale Solidaires, CFDT, CGT, FO, Finances Publiques du Morbihan, a souhaité marquer son opposition par un boycott.

En étant présent aujourd'hui, elle souhaite ainsi, non pas discuter de votre répartition de la pénurie, mais mesurer votre ouverture au dialogue social sur tous les sujets qui en découlent impactant durablement l'ensemble de la vie des agents du département. Espérons que les deux heures accordées soient suffisantes !

Comme chaque année, ce CTL apporte son lot de suppressions d'emplois. Ainsi depuis sa création, la DGFIP a perdu plus de 30 000 emplois. Elle a absorbé en moyenne chaque année entre 96 et 83 % de l'ensemble des suppressions d'emplois de la fonction publique d'Etat pour un peu plus de 6 % des effectifs à l'origine et un peu moins de 5% aujourd'hui.

Dans le cadre du PLF 2021, ce sont encore 1 800 emplois qui vont disparaître faisant ainsi franchir à notre administration la barre symbolique de moins de 100 000 ETP (équivalent temps plein).

Cette année 2021, ce sont, pour le Morbihan, 23 emplois qui disparaissent encore, dont 18 B et C, soient plus de 300 agents en 9 ans qui n'ont pas été remplacés !

Dans les faits, l'administration ne réforme que pour adapter l'exercice des missions à des moyens en constante diminution et comme vous le reconnaissez, le NRP est aujourd'hui l'outil le plus performant pour supprimer les emplois.

Nous sommes très loin du souci affiché d'une meilleure qualité de service.

La DGFIP serait pour nos dirigeants comme un réservoir inépuisable au sein de laquelle des gains de productivité sont toujours possibles.

Or, au plan national et de fait également en local, les Directions ne se donnent même plus la peine de justifier les suppressions d'emplois par des gains de productivité avérés. Cet exercice est d'ailleurs impossible, les gains de productivité réels ou supposés résultants des réorganisations ne seront jamais suffisants pour pallier les effets des suppressions d'emplois.

Nous mettons d'ailleurs au défi le Directeur d'aller expliquer les raisons des suppressions d'emplois, autrement que par des choix politiques, à ses agents !

Pire, les incessantes restructurations et réformes perturbent le fonctionnement des services, contraignent les agents à une adaptation permanente et provoquent une déperdition d'énergie phénoménale.

Cette situation a conduit la DDFiP 56 à adapter son réseau au niveau des moyens accordés ce qui se traduit, dès ce début d'année, par un regroupement forcené de services n'atteignant plus une taille critique que la DGFIP n'a jamais pu ou voulu définir (Adaptation des Structures et du Réseau).

Cet exercice a rapidement trouvé ses limites, chaque lame de suppressions d'emplois venant remettre en cause ce qui avait été mis en place pour y faire face les années précédentes. Il n'existe objectivement aucune raison pour que les réformes en cours (NRP, Relocalisation, démétropolisation, ...) aboutissent à un autre résultat au contraire.

La division du travail et le regroupement sur des sites plus gros induits par ces réformes ne sont pas une solution bien au contraire. C'est reculer pour mieux sauter en détruisant notre réseau et nos process de travail.

Ces leures trouveront aussi fatalement leurs limites que les précédentes restructurations dès lors que la DGFIP continuera à être considérée comme une variable d'ajustement budgétaire.

Ces réformes présentent en outre le défaut majeur (ou le mérite pour certains) de concentrer le niveau d'expertise dans des structures spécialisées et regroupées plus faciles à externaliser que des missions réparties sur l'ensemble du territoire.

Au-delà, c'est bien la technicité des personnels qui est ainsi abandonnée au profit d'une forme de « taylorisation » du travail qui finit par lui ôter toute forme d'intérêt et par engendrer une réelle dégradation des conditions de travail et l'augmentation des troubles psycho-sociaux.

Quoique vous pourrez en dire, la question de l'emploi est bien un sujet central !

Pour finir, plus anecdotique mais tellement révélateur, M FOURNEL, Directeur général, précisait dans ses vœux sur ulysse : « vous avez également tenu sur nos valeurs d'attention à l'humain, de probités, d'engagement pour le service public. Les Français dans de multiples sondages, en fin d'année passée, ont d'ailleurs reconnu explicitement cet engagement et nous ont manifesté un taux de satisfaction en forte hausse plaçant la DGFIP en tête des principaux services publics. Soyez-en remercié. »

Au regard de ces suppressions d'emplois conséquentes, des suppressions de sites, des regroupements de services, de réduction de l'accueil physique, ... nous comprenons que le terme « remercié » signifie mettre dehors !